



Association déclarée selon la loi de 1901  
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville  
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr

Mai Juin 2007  
Bulletin N°40

## **EDITORIAL**

### **La voie SNCF : avantage et inconvénients.**

Avec la gare, il y a un siècle et demi, et surtout grâce au RER A, il y a quelques années, Sartrouville est à proximité immédiate de Paris. C'est un avantage et un atout considérable pour notre commune. Beaucoup d'autres villes de banlieue nous envient cette facilité, même si les trains sont souvent bondés et les incidents répétitifs..

Les inconvénients existent aussi. Pour les riverains, ce sont le bruit des trains, de jour et de nuit, les talus et abords mal entretenus, les infrastructures – ponts, murs de soutènement – inesthétiques. De plus, la voie SNCF coupe la ville en deux et isole les quartiers. Des embouteillages, source de pollution, se créent aux points de passage trop peu nombreux : sur les quais de Seine, au Pont de la Ruine, sous le pont de la gare.

Il y a deux bonnes nouvelles dans ce dossier. Tout d'abord, avec la réalisation de la voie nouvelle départementale, autrefois appelée « déviation de la RD 121 », un quatrième point de franchissement de la voie SNCF sera créé : cette voirie devrait canaliser la circulation de transit et désengorger le centre ville. A condition toutefois que des mesures d'accompagnement soient prises pour dissuader les automobilistes d'emprunter les voies actuelles... L'enquête publique est prévue en juin 2007, pour une mise en service en 2012.

Autre bonne nouvelle : les associations auront désormais un interlocuteur à la SNCF. Il s'agit d'une demande ancienne, récemment satisfaite par le Directeur Régional. Dans le cadre du CADEB, et en coordination avec la municipalité, nous en attendons la résolution de problèmes ponctuels et une meilleure information réciproque. Cette nomination est un premier pas positif pour une meilleure communication. Attendons la suite...

## **AGENDA**

• **Dimanche 29 avril, à 11h30** : inauguration du square de la résistance et de la déportation où est érigée définitivement la Pierre du Struthof, à l'angle des rues Auguste-Chrétienne et Lamartine.

• **Samedi 12 mai: Forum du consommateur éco-citoyen**, dans le parc du Dispensaire. 22 quai de Seine à Sartrouville, de 14h30 à 18h. (entrée libre)

Cette manifestation est organisée par le SITRU, syndicat intercommunal pour la gestion des déchets urbains. Elle se propose d'aborder dans une ambiance conviviale la question de la gestion des déchets en l'intégrant aux concepts plus généraux de développement durable et d'éco-citoyenneté.

Au programme :

- Ouverture de la manifestation à 14h30 en musique
- à 15h forum-débat animé par Patrice DREVET (France 2)
- et pendant tout l'après-midi des activités en extérieur : animations (gratuites) pour les plus jeunes avec l'association, jeux, stands
- à partir de 16h 30 concert des musiciens de l'association Brico-Parodic.

Notre Association sera présente sur le stand du CADEB.

• **Samedi 19 mai**, traditionnel nettoyage des berges de Seine à Sartrouville, organisé avec le soutien de la municipalité.

Cette année, nous nettoierons les berges dans le quartier de la mairie, entre les deux ponts.

Rendez-vous à 9h devant la MJC, 22 quai de Seine.

Prévoir une tenue adaptée (chaussures et vêtements) ainsi que des gants (style jardin) si vous en avez. Le reste du matériel est fourni par la mairie. Venez nombreux participer à cette action citoyenne ... et toujours conviviale.

Renseignements : 01 39 15 32 21 ou sur le site Internet du CADEB : [www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)

• **Samedi 16 juin**: Fête de quartier au Lycée Jules Verne, à partir de 18 heures. Chaque riverain recevra une invitation.

• **Jeudi 21 juin** : dans le cadre de la fête de la musique, concert à l'église Saint Martin, organisé par le Comité du Vieux Pays.

• **Dimanche 24 juin** : salon du livre pour la jeunesse : toute la journée au parc du Dispensaire.

• **Dimanche 1<sup>er</sup> juillet** : fête de la Lavande dans le parc de la station d'épuration d'Achères.

## **ACTIVITE DE L'ASSOCIATION**

### **Adhésions**

L'an dernier, nous avons dépassé le seuil des 150 adhérents. A ce jour, nous en sommes déjà à près de 120. Une relance vient d'être effectuée. Nous proposerons également l'adhésion aux nouveaux habitants du lotissement « Phèdre » auxquels nous souhaitons la bienvenue dans notre quartier.

### **Une sortie vélo réussie**

Pour ce premier dimanche du mois d'avril, le beau temps est au rendez-vous. Près d'une quarantaine de riverains sont présents au départ, la plupart habitant le quartier de la mairie. Participent aussi Robert Charvet, Président des Dix-Arpenets, Patrick Bayeux, vice-président du Vieux Pays, une famille habitant rue Hortense Foubert ainsi qu'un couple venant de Croissy, adhérents de Réseau vélo 78. Tous les âges sont représentés, de cinq ans à plus de soixante-dix. M. le Maire, accompagné de plusieurs élus, nous fait le plaisir de donner le signal du départ.

En file indienne et dans le respect du code de la route, selon les recommandations de Jean-Claude Druelle, vice-président, nous franchissons le pont de Maisons-Laffitte puis longeons les berges de Seine en direction d'Herblay. A la hauteur de la station d'épuration d'Achères, à l'occasion d'une pause, nous admirons l'aménagement végétal des berges, favorable aux oiseaux et aux poissons. Nous comparons les avantages respectifs des différents modes d'épuration des eaux usées, des réseaux - séparatifs ou unitaires- et parlons récupération des eaux de pluie. C'est d'actualité en ce début de semaine du développement durable. Parvenus à Herblay, nous traversons la Seine en bateau, ce qui remporte un franc succès auprès des plus jeunes.

Le retour s'effectue par la forêt de Saint-Germain en Laye, en empruntant des chemins rendus un peu boueux par les pluies des jours précédents, aux risques et périls des tenues rutilantes de nos dames... Nos benjamins, Jean Loup, 6 ans, et Aurélie, 5 ans, tirent un peu la langue, mais parviennent fièrement jusqu'au terme du périple, de retour à Sartrouville.

### **La Fête de quartier du 16 juin**

Organisée autour d'un repas partagé, notre fête de quartier aura lieu au Lycée Jules Verne. Mieux se connaître, intégrer les nouveaux arrivants, tels sont les principaux objectifs poursuivis.

Dès à présent, nous recherchons des lots pour alimenter la tombola. Marie-Geo Pons les reçoit au 10, avenue Alfred Foulon (tél. : 01.39.57.34.12)

Vous pouvez aussi rejoindre le comité de la fête, en charge de l'organisation de la soirée ou proposer vos services pour aider au bon déroulement de la manifestation. Contacter Jean-Claude Druelle (01.39.15.06.49) ou Danielle Durmort (01 39.57.80.59).

## **LES TROTTOIRS DU QUARTIER**

Comme convenu lors de notre dernière réunion avec M. le Maire, le Bureau de l'Association a effectué un tour de quartier avec les responsables de la voirie.

Cette réunion de terrain s'est déroulée le lundi 16 avril au matin. Y participaient M. Jean-Claude Chausson, maire-adjoint, et M. Guillaume Génoyer, ingénieur voirie, ainsi que cinq représentants de l'Association.

L'objectif était double :

- Déterminer les points noirs sur les trottoirs du quartier qui nécessitent une réparation urgente afin d'éviter les accidents.
- Examiner les possibilités d'améliorer globalement la sécurité des usagers rue Jean Nicolle.

Au nom de l'Association, Jean-Claude Druelle et Gérard Blondeau avaient élaboré un dossier complet, comprenant un état des lieux et des suggestions d'améliorations, classées par ordre de priorité, le tout agrémenté de photos de Robert Korkos.

Ce document, consultable au siège de l'Association, a été remis à nos interlocuteurs en début de rencontre.

Voici un bref compte-rendu de ce tour de quartier:

- Pour M. Chausson, l'idéal est la rénovation complète des rues (trottoirs, chaussée, éclairage, assainissement, enfouissement des réseaux). C'est onéreux mais durable. Tous les quartiers en bénéficient à tour de rôle et selon les urgences. Il y aura probablement une rue dans notre quartier en 2008.
- Quant à l'entretien des trottoirs, on peut, pour un budget donné, mettre des rustines à plusieurs endroits dispersés dans le quartier ou rénover correctement une portion de rue. Les deux approches ont leur utilité, les petits travaux d'aujourd'hui en évitant parfois de plus grands à l'avenir. Les trottoirs (et voiries) de la ville ont beaucoup souffert cet hiver, non pas du froid, mais de l'humidité.
- Les principales propositions de l'Association ont été examinées sur le terrain. Les plus pertinentes seront chiffrées. Il faudra choisir. L'association sera consultée avant que le dossier ne soit présenté en juin pour inscription au budget supplémentaire de la commune.
- Concernant la rue Jean Nicolle, c'est un problème réel qui n'a pas de solution simple. Il faudrait refaire toute la rue et modifier les bordures de trottoirs. Il existe toutefois une possibilité d'amélioration ponctuelle à l'intersection avec les quais, dans le cadre de l'aménagement de voirie à la hauteur du lotissement Phèdre (programmé pour la fin de l'année). Il est possible également d'installer des plots ou barrières pour assurer la protection des piétons sur le trottoir impair. Un chiffrage sera effectué.

Nous nous félicitons des bonnes relations qui s'instaurent sur ce dossier entre l'Association, la municipalité et les services techniques.

## **DANS NOTRE QUARTIER**

### **Le centre administratif accessible aux handicapés**

Une rampe vient d'être réalisée pour permettre l'accès au centre administratif des personnes en fauteuils roulants et des poussettes d'enfants. A noter toutefois qu'il reste 2 marches pour se rendre au service de l'état civil, mais qu'un accès par l'extérieur est possible dès à présent.

### **La Poste**

Voilà six mois que le bureau de Poste Jean Jaurès a rouvert au public après rénovation.

Que pouvons-nous en dire aujourd'hui ? Après certaines difficultés d'organisation au départ, nous constatons que les services fournis par l'agence postale se sont améliorés.

Nous y trouvons des guichets spécifiques ( un pour les courriers en instance + opérations rapides + lettres recommandées – un pour les services financiers tels livret d'épargne et CCP ainsi que le transfert d'argent à l'étranger – un pour les colis et l'achat des timbres poste).

Cette répartition a pour but de diminuer le temps d'attente.

Néanmoins, le responsable de ce bureau déplore que les usagers n'aient pas le réflexe d'utiliser le plus souvent possible les automates pour les opérations courantes (retrait d'argent - achat de timbres).

Vous avez pu le constater par vous-même :

- de 10 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h : 3 guichets ouverts

De plus une boutique "courrier" est à disposition le Lundi/Mercredi/Vendredi pour l'achat de produits courrier en salle.

Enfin, quant aux relations avec le public, nous trouvons dans ce bureau de poste un personnel accueillant. Cela compte...

### **Nuisances SNCF**

Si, en tant que riverain de la SNCF, vous subissez des nuisances ou avez des observations à formuler, n'hésitez pas à vous adresser à l'Association. Nous nous ferons votre porte-parole auprès de l'interlocuteur qui nous a été désigné dans le cadre du CADEB. Contacts : Jean-Claude Druelle, 21 rue du Palis (0139150649) ou Bernard Gougeon, 6 rue Jean Racine (0139140347)

## **HISTOIRE**

### **La Digue**

Pendant des siècles, les crues furent un phénomène naturel, redouté, mais naturel. Il semble que la première notée dans les almanachs fut celle de 1648 où la Seine atteignit le plus haut niveau de son histoire. Mais il est bien évident que celle de 1910 efface toutes les précédentes : c'est la référence de notre mémoire collective. D'autres ont suivi bien sûr : 1924, 1945 et la dernière redoutable, 1955 – ensuite, grâce, entre autres, à la digue actuelle, les crues ont pu être plus sérieusement surveillées et contrôlées, mais toujours dangereuses malgré tout, rappelons-nous 2001 ... et une crue centennale est toujours envisageable, sinon envisagée.

Au début du siècle, nos berges en pente douce, presque au ras de l'eau, favorisaient les promeneurs, les pâturages qui existaient en bas des rues Jean Nicolle et Henri Dunant, (la pâture de la Vaudoire) et les gardiennes de vaches, de chèvres, d'oies avaient tout le loisir de garder leurs bêtes tranquillement, assises dans l'herbe, sans crainte de la circulation. Le chemin de halage qui longeait cette berge, n'appartenait qu'à quelques cyclistes téméraires et aux chevaux qui venaient s'abreuver.

Le long de cette promenade champêtre, une baignade s'ouvrit avant la guerre, à peu près en bas de la rue Jean Nicolle. Elle eut ses heures de succès avec un club qui était bien connu des Sartrouillois : les Tritons.

Des barques, amarrées à des petits pontons se balançaient souvent très fort, drossées par les péniches et les soirs d'été c'était le rendez-vous des jeunes du quartier. Ceux qui le pouvaient traversaient le fleuve sous les étoiles pour aller faire des feux de camp dans l'île en face, l'île aux vaches, (où sont les tennis), oui il y avaient des vaches noires et blanches durant toute la belle saison, qui arrivaient en bac par le petit bras de Maisons.

Le monde changea profondément après la guerre : la circulation s'accrût : En 1964, les Chantiers Jouët (successeurs des Chantiers Blondeau) partirent (aujourd'hui Résidence Stéphanie) ce départ entraîna la suppression du petit pont-levis de bois qui se levait pour la mise à l'eau des bateaux, si bien que plus rien n'arrêtait les camions de toutes sortes et les voitures particulières dont le nombre grandissait de jour en jour. La modeste chaussée n'en pouvait plus.

Les crues qui continuaient à ponctuer régulièrement la vie des berges avec plus ou moins d'importance, et cette circulation croissante appelaient l'urbanisation de cette portion de rive :

- La digue devenait indispensable et changea radicalement notre approche du fleuve, mais le projet mûrissait depuis longtemps :

- 24 Janvier 1955 : la Seine déborde, la crue, sans atteindre celle de 1910 est catastrophique, et les riverains du fleuve, une fois de plus, sont sinistrés. A l'usine SCAN (Thomson), c'est le chômage technique pendant 3 jours, les ateliers étant inondés –Après ce sinistre, la direction décide d'élever une « haie » de palplanches pour essayer de limiter la montée des eaux dans le futur. A cette époque, un ajusteur appelé Auguste Chrétienne, qui travaille dans cette usine, observe les choses et se rend compte que cette digue improvisée joue son rôle de protection. Lorsqu'il devient Maire de Sartrouville, en Mars 1959, il a retenu la leçon et conçoit, avec son équipe, le projet de construction de la digue.

- Le 20 Mai 1962, le *Syndicat Intercommunal pour la protection contre les crues, pour l'assainissement de la rivière et l'aménagement des rives et îles de la Seine en aval de Paris* (SIVS) est constitué.

Le premier emprunt fut lancé en 1964 par le Syndicat et la part de Sartrouville était de 60 785 F, sur 30 ans

Les travaux durèrent plus de 2 ans, de 1965 au début de 1968 : ce fut un très gros chantier dont le maître d'œuvre était la Sté Morillon-Corvol- – Des camions, mais aussi des péniches, apportèrent des terres de remblais de toutes sortes.

Les riverains virent leur vision limitée à une barre de terre et de pierre qui, si maintenant, se pare de fleurs et d'arbustes, était désespérément triste au départ. Les beaux

arbres auxquels les petites barques s'accrochaient ont disparu pour la plupart et le quai de Seine et le Quai du Pecq, artères asphaltées sont devenus des boulevards qu'il convient de traverser avec prudence.

Les années ont passé et la digue est devenue une promenade qu'il serait plaisant d'emprunter s'il ne fallait pas sans cesse regarder ses pieds pour éviter les désagréables rencontres des « marquages » de nos amis à quatre pattes. Elle s'est modifiée en presque 40 ans d'existence, la végétation y est abondante et variée.

Au fil du temps, et surtout dans les années 1970, des travaux d'aménagement eurent lieu améliorant les petits chemins aménagés sur plusieurs niveaux, permettant de retrouver le paysage du fleuve au ras de l'eau, pour les pêcheurs solitaires et les promeneurs. Il faut dire aussi que la vue sur le fleuve est toujours aussi belle et aussi paisible au rythme des saisons. La douceur de ce paysage n'avait pas échappé aux peintres de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

Mais la consolidation et l'entretien se sont avérés plus que jamais nécessaires. : en 2001 cela fut évident. Depuis quelques mois, de très importants travaux, avec la pose de palplanches métalliques enfoncées dans la digue devraient permettre l'étanchéité de celle-ci en cas de crue – La végétation a bien entendu souffert, mais tout cela devrait être effacé en 2008 avec de nouveaux aménagements paysagers (notamment des belvédères) pour le plus grand plaisir de tous. (et des chiens ?) – Françoise Denais et Gérard Blondeau

## **SANTE ET PETITE ENFANCE**

### **Fermeture du centre de Sécurité sociale**

C'est en décembre dernier que la nouvelle s'est répandue : le centre 66 allait fermer ses portes. Situé rue Lamartine, il accueillait les assurés sartrouillois de centre ville et ceux de plusieurs quartiers de Montesson. Dès la confirmation de la nouvelle, en janvier de cette année, les associations sartrouilloises et montessonaises avaient pris contact avec la municipalité et la caisse maladie pour demander le maintien d'un point d'accueil en centre ville. M. le Maire est intervenu vigoureusement auprès de la CPAM des Yvelines et a obtenu gain de cause. En effet, une partie de l'accueil est transféré au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), rue Henri Dunant, dans les conditions suivantes :

- le mardi de 9h à 12h, un conseiller solidarité de la CPAM règlera les situations particulières relatives à l'accès aux droits,
- le jeudi aux horaires d'ouverture du CCAS (8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15), une assistante sociale du service départemental de l'Assurance Maladie recevra sur rendez-vous pris au 01.30.15.26.89.
- Les autres jours de la semaine, les assurés pourront déposer leurs courriers dans une boîte prévue à cet effet.

L'accueil à l'agence du 145 avenue Charles de Gaulle à Sartrouville, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h est maintenu. C'est à cette adresse que vous devrez également envoyer vos dossiers.

(Source : communiqué de la ville).

Il faudra suivre les conditions de mise en application de l'accueil rue Henri Dunant (signalétique, boîte aux lettres,....)

### **Des urgences de jour comme de nuit**

En janvier 2003, les associations lançaient, avec le soutien de la municipalité, une pétition pour "le rétablissement d'une offre de soins d'urgence de proximité, qui réponde aux besoins courants de la population dans un cadre humain et qui évite d'encombrer inutilement les structures hospitalières déjà surchargées et de plus éloignées. ". Il faut croire que le sujet était sensible. En effet, en quelques jours, près de 6000 signatures avaient été recueillies et déposées au ministère de la santé, avec copie en mairie.

Les habitants de Sartrouville et des alentours s'inquiétaient, en effet, de voir les cliniques fermer une à une et les services d'urgences cesser ou restreindre leur activité.

A contre-courant, l'hôpital des Courses à Maisons-Laffitte résistait, en continuant à accueillir des patients dans le cadre de consultations non programmées, tout au long de l'année, de 9h à 19h, pour de "petites" urgences.

Face aux besoins, et grâce à la détermination de J. Myard, député maire de Maisons-Laffitte, l'Agence Régionale d'Hospitalisation de la Région parisienne a accepté de financer un véritable service d'urgences à l'hôpital des Courses. Il sera ouvert de jour comme de nuit, y compris pour les personnes prises en charge par les pompiers et autres services de secours. Ce sera un vrai progrès et une sécurité pour les habitants de Sartrouville et des communes environnantes. En attendant cette ouverture, rappelons qu'un service de soins immédiats, sans rendez-vous, est dès à présent à votre disposition tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés inclus) de 9h à 19h30.

Centre Hospitalier des Courses  
19 bis avenue Eglé  
Tél. 01 30 86 36 36  
courriel : c.h.c@wanadoo.fr  
site Internet : www.chcourses.org

### **La crèche de la Croix Rouge est sauvée**

Plusieurs riverains s'étaient émus d'une menace de fermeture de cette crèche familiale, allant jusqu'à signer une pétition proposée chez des médecins et personnels de santé. La particularité de cette crèche est de pratiquer des tarifs particulièrement bas, fixés en fonction des revenus des familles. Comment est-ce possible? Ce sont les subventions qui font la différence. Les assistantes maternelles indépendantes sont rétribuées directement par les parents. En revanche, c'est la Croix Rouge qui rémunère ses assistantes, la participation des parents étant complétée par des aides en provenance de la Caisse d'Allocations Familiales, du Département et de la ville.

Pour éviter la fermeture, la subvention municipale est passée à 458.000 euros en 2007 contre 248.000 en 2006. C'est une bonne nouvelle pour la quarantaine d'assistantes maternelles de la Croix Rouge et la centaine de parents qui font appel à leurs services à Sartrouville.

**Bulletin rédigé par l'Association, le 20 avril 2007**